

Délibération n° 2020-94

OBJET : ELECTION DU 5ÈME VICE-PRÉSIDENT

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	64
Présents et représentés	:	77
Votants	:	77

Le jeudi 16 juillet 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 10 juillet 2020, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, en salle du Conseil communautaire à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur	Olivier	BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Karine	GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame	Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Lodovico	CASSINARI	Commune des Ulis
Madame	Sarah	JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur	Gabriel	LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame	Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Madame	Délila	M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2020-94

Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Monsieur	Bernard	XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Madame	Michèle	FRERET	Commune de Massy
Madame	Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame	Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur	Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame	Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur	Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur	Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Madame	Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Monsieur	Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame	Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame	Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame	Karine	CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame	Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Madame	Françoise	FERNANDES	Commune de Wissous

Délibération n° 2020-94

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Véronique FRANCOIS donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT
Monsieur Michel BOURNAT donne pouvoir à Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Christian LARDIERE donne pouvoir à Madame Sandrine GELOT
Madame Catherine GAILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard XAVIER
Monsieur Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Madame Hella KRIBI-ROMDHANE
Madame Bouchra LAOUES donne pouvoir à Madame Hawa NIANG
Monsieur Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à Monsieur Nicolas SAMSOEN
Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC
Madame Elisabeth DELAMOYE donne pouvoir à Monsieur David ROS
Madame Catherine VITTECOQ donne pouvoir à Monsieur Pierre COSTI
Monsieur Michel SENOT donne pouvoir à Monsieur Bernard GLEIZE
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID donne pouvoir à Monsieur François Guy TRÉBULLE
Monsieur Richard TRINQUIER donne pouvoir à Madame Françoise FERNANDES

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Mokhtar SADJI Commune de Palaiseau

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Pierre OLLIER

Objet : **ELECTION DU 5ÈME VICE-PRÉSIDENT**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le Code électoral ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1, L.5211-2 et L.5211-10 relatifs aux règles applicables au Président et aux membres de l'organe délibérant ;

VU l'arrêté préfectoral n°2019-PREF-DRCL-408 du 25 octobre 2019 constatant la composition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020, soit 78 sièges ;

VU la délibération n°2020-89 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant détermination du nombre de vice-présidents et fixant celui-ci à 15 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection du 5^{ème} Vice-président de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » au scrutin secret ;

CONSIDERANT la candidature pour le 1^{er} tour de Mme Rafika REZGUI ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. DECIDE de procéder à l'élection du 5^{ème} Vice-président de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay »;

Résultats de l'élection au 1^{er} tour :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 77

- Nombre de bulletins nuls : 2

- Nombre de bulletins blancs : 5

- Nombre de suffrages exprimés : 70

Mme Irène BESOMBES a obtenu 1 voix ;

M. Clovis CASSAN a obtenu 1 voix ;

M. Yann CAUCHETIER a obtenu 1 voix ;


Mme Rafika REZGUI a obtenu 67 voix ;


Mme Rafika REZGUI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est proclamée élue en qualité de 5^{ème} Vice-présidente de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay »;

Délibération n° 2020-94

2. Mme Rafika REZGUI, élue, a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Fait et délibéré le jeudi 16 juillet 2020
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (0 VOIX)

0 POUR :

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2020 07 16 - ISMC 131733 - DE - 1 - 1
Date AR Préfecture : 23 / 07 / 2020

- Affichée / Publiée le 23/07/2020

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.